

Nouvelle organisation territoriale du diocèse de Blois

A compter du 1^{er} septembre 2011, les points d'appuis de Blois Rive-Droite, Blois Rive-Gauche, Blois Saint-Joseph, La Chaussée-Saint-Victor ainsi que les actuels secteurs pastoraux sont modifiés.

Sont constitués les secteurs pastoraux suivants :

- le secteur pastoral de Blois Rive-Droite regroupant les paroisses de Blois-Centre, Blois-Saint-Pierre - Notre-Dame des Grouëts, La Chaussée-Saint-Victor ;
- le secteur pastoral de Blois Rive-Gauche - La Vallée-du-Cosson regroupant les paroisses de Blois-Saint-Saturnin, Huisseau-sur-Cosson, Maslives, Mont-près-Chambord, Montlivault Saint-Claude-de-Diray, Saint-Gervais-la-Forêt, Vineuil ;
- le secteur pastoral de Blois Saint-Joseph ;
- le secteur pastoral de Fossé-Villerbon regroupant les paroisses d'Averdon, Fossé, La Chapelle-Vendômoise, Marolles, Ménars, Mulsans, Saint-Bohaire, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Lubinen-Vergonnois, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Villebarou, Villerbon.

Chaque nouveau secteur pastoral sera sous la responsabilité d'un curé avec des collaborateurs clercs et laïcs nommés par l'évêque. Le curé constituera un Conseil pastoral et un Conseil économique pour l'ensemble du secteur.

Est constitué le point d'appui du « Grand Blois » rassemblant les secteurs pastoraux de Blois Rive-Droite, Blois Rive-Gauche - La Vallée-du-Cosson, Blois Saint-Joseph, Fossé-Villerbon.

A compter du 1^{er} septembre 2011, le secteur pastoral de Pontlevoy fusionne avec le secteur pastoral de Montrichard pour former le secteur pastoral de Montrichard-Pontlevoy regroupant les paroisses d'Angé, Bourré, Chissayen-Touraine, Faverolles-sur-Cher, Monthou-sur-Cher, Montrichard, Pontlevoy, Saint-Georgessur-Cher, Saint-Julien-de-Chédon, Sambin, Thenay, Vallières-les-Grandes.

Le curé constituera un Conseil pastoral et un Conseil économique pour l'ensemble du secteur. Désormais, le secteur pastoral de Montrichard-Pontlevoy fait partie du point d'appui de Saint-Aignan.

A compter du 1^{er} septembre 2011, le secteur de Thoré-la-Rochette appartenant jusqu'alors au point d'appui de Vendôme-Madeleine, est rattaché au point d'appui de Montoire-sur-le-Loir.